L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 43, rue de la Gare (Téléphone 551.17) sont ouverts au public tous les jours, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 19 au 20 Mai, la CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 29 à 3 h. 5.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

LES CAMBRIOLEURS OPERERENT EN GARE

Dans le hall 5 de la gare qui est réservé à la maison Pierchon, un vol a été commis au cours de la nuit du 17 au 18.

Les cambrioleurs escaladèrent une barricade qui remplace provisoirement la porte d'entrée actuellement en réparation, puis ils enlevèrent plusieurs colis mais le contenu ne les intéressa sans doute pas, ils fracturèrent alors la vitrine du bureau et dans ce local ils enlevèrent trois colis contenant des imperméables, des vêtements et du tissu pour robes, le tout valant plusieurs milliers de francs.

M. G. Sauvage agent commercial de la Maison Pierchon, a déposé une plainte à la police.

AUX ENFANTS DE PRISONNIERS ET DE VEUVES DE GUERRE

Les enfants de prisonniers (ainsi que les enfants de Veuves de guerre, de disparus) de 8 à 14 ans, sont avisés que la dernière permanence leur permettant de prendre part au Grand Concours organisé à l'occasion de la Fête des Mères, se tiendra le jeudi 20 mai, de 15 à 17 h., 19, rue du Maréchal Foch à Roubaix.

Que ceux qui n'ont pas encore concouru ne manquent pas de s'y présenter, car cette épreuve relativement facile, sera dotée de nombreux prix importants.

AVIS DE DECES D'UN MILITAIRE PARVENU A LA MAIRIE

La Mairie a reçu l'avis de décès du soldat Vercauteren Joseph, du 15e R.A.D. 1re Batterie, né le 10 15e R.A.D. 1re Batterie, né le 10 Septembre 1910 à Roubaix. Mort pour la France le 20 Mai 1940, inhumé au cimetière communal de Bethune, domicilié à Roubaix 64, rue Daubenton.

La famille a été prévenue avec les ménagements d'usage.

LES FARINES RIFF

DÉLICIEUX DEJEUNER PUDDING-CREME

Farine composée extraite de céréales

L'ALIMENT QUI PLAIT A TOUS ET QU'ADORENT LES ENFANTS

VENTE CONTINGENTEE

Encore une. — M. Jules Desrousseaux, 53 ans, chef teinturier, 100, avenue de l'Amiral-Courbet, avait déposé sa bicyclette dans le hall de la mairie. Quand il voulut la reprendre un peignier avait pas se avant lui.

ARTISANS ! Travailleurs Indépendants !

Pour exonérer vos Assurances Sociales, adhérant à « L'Entr'Aide Artisanale » Association des Maîtres Artisans Français. Accidents — Maladie — Maternité. Décès. — Retraite. **Direction Départementale** : Nord, 41 Place Carnot, 41 — Rue des Fosses — **Lille**. Téléphone 737-32.

Une trouvaille ! — MM. Rémi Dupain, 288, rue de Paris, et Louis Lopez, 138, rue d'Alger, ont découvert dans une maison inhabitée de la rue Jules-Guesde deux sacs contenant un 52 pull-overs de bonne qualité, taille 23 de grande taille. Les objets ont été déposés au commissariat central.

Plus de 100 millions de lessivas ont été faites avec Blanco Nastrice pas la plus belle des garanties ? Preuve : Homologué 9.062

Tentative de cambriolage. Chez M. Jules Renard, fabricant de vêtements, 18, rue de Lille, impasse Colbert, des cambrioleurs ont essayé de mettre le magasin au pillage. Après avoir brisé des vitres du lanternaux « monte-en-l'air » ils enlevèrent une partie du plancher du grenier et par l'ouverture ainsi ménagée descendirent à l'étage inférieur. Malheureusement pour eux, la porte du magasin résista à leurs efforts et gênés sans doute à ce moment ils durent s'en aller bredouilles.

La police enquête.

Le coda de la route. — Au cours de la journée sept contraventions ont été dressées contre des piétons et des cyclistes qui n'avaient pas observé les règlements de circulation.

Zoocalcion

Condiment minéral vitaminé

VOLAILLES, LAPINS, PORCS

En vente partout en SUPT. Valenciennes

La Fête des Mères et la Famille du Prisonnier

Grâce au concours du Cinéc Amical, Ludos et du groupe Artistique du Lycée de Jeunes Filles de Roubaix, les enfants de prisonniers et de veuves de guerre et leurs familles auront la joie d'assister à un spectacle de choix à l'occasion de la Fête des Mères.

Ces séances seront données jeudi 27 mai, à 14 h. 30 et 19 h., dans la Salle du Casino, Grand-Rue à Roubaix.

Toutes les familles y sont invitées cordialement. Les tickets d'entrée seront délivrés gratuitement le dimanche 23 mai aux permanences suivantes : de 10 à 12 h. : quartier de l'Alma, 56, rue de la Chaussée ; quartier de la Gare, 71, rue Solferino ; quartier de l'Epeule, 71, rue Descartes, Maison Saint-Louis ; quartier du Hutin, Ecole municipale des Filles, rue d'Orani ; quartier Nouveau-Roubaix, avenue Alfred Motte, Cercle Ste Bernadette ; quartier Saint-Jean-Baptiste, Local du Secours National, rue J.-B. Motte ; quartier Saint-Michel, 81, rue Jouffroy ; quartier Sainte-Elisabeth, Local des Soupes Populaires, 34, rue Saint-Jean ; quartier Fosse-aux-Chênes, 4, rue Labruyère ; quartier Sacré-Cœur, boulevard de Strasbourg, 159 ; quartier du Centre, 29, rue du Maréchal Foch ; quartier du Pile, place Carnot, Local des Soupes Populaires.

Sur présentation du Livret de Famille et de la carte de Colis pour les prisonniers, les tickets d'entrée aux séances seront délivrés à ces permanences le dimanche 23, de 10 à 12 h., sans aucun frais.

APRES L'EXPOSITION DE GAZOGENES DE LILLE

Nous avons souligné, dans notre numéro du 6 courant, le succès obtenu par la gamme des gazogènes à charbon minéral SCINTEX, licence BELLAY. Il s'agissait, bien entendu, des gazogènes SCINTEX, distribués par les **Ets Sargeant et Cie de Lille.**

Secours compensateurs en argent

Le paiement des secours (carte crème) aura lieu au Bureau de Bienfaisance dans l'ordre numérique d'après l'horaire suivant :

Jeudi 20 mai : a 8 h. 30, N° 1 à 150 ; 9 h., 151 à 500 ; 10 h., 501 à 850 ; 11 h., 851 à 1.100 ; 14 h., 1.101 à 1.450 ; 15 h., 1.451 à 1.800 ; 16 h., 1.801 à 2.150 ; 17 h., 2.151 à 2.400. — Vendredi 21 : 8 h. 30, N° 2.401 à 2.550 ; 9 h., 2.551 à 2.900 ; 10 h., 2.901 à 3.250 ; 11 h., 3.251 à 3.600 ; 14 h., 3.601 à 4.000 ; 15 h., 4.001 à 4.350 ; 16 h., 4.351 à 4.700.

Aucun paiement n'aura lieu après le vendredi 21 mai.

Les « Corrupteurs » au Casino

C'est dimanche 23 Mai qu'aura lieu à 10 h. 30 au Casino, place de la Liberté, la projection du film « Les Corrupteurs » par le Rassemblement National Populaire. Cette représentation la plus importante de toute la tournée nous dit-on, est placée sous l'enseigne de l'Union. En effet, sur l'initiative de Gaston Botteau, chef départemental du Rassemblement National Populaire, les Jeunesses nationales populaires, le Centre syndicaliste de propagande, le Front social du travail se sont jointes à cette manifestation. C'est ainsi qu'il nous sera donné d'entendre à la fois les représentants du R.N.P. et des J.N.P.

La réunion se terminera par un appel de M. Gérard Gerbier, Président du Comité outrier de secours immédiat à Roubaix en faveur des jeunes du C.O.S.I.

Les personnes possédant des cartes du mois de Janvier feront valoir ces dernières à l'entrée.

TRAMWAYS

Ce soir MERCREDI à 8 heures JEUDI à 3 h. 30 et 8 heures

LA FILLE DU PUISATIER

Profitez des 3 dernières séances

PAIMENT DES CHOMEURS DU 20 MAI

Voici l'horaire de ce paiement : de 1 à 855 et plus de 65 ans, 8 h. 30, de 856 à 2.886, 9 h. ; de 2.287 à la fin, 9 h. 30.

Sociétés et Comités

ALLIANCE NATIONALE CONTRE LA DEPOPULATION. — La section de Roubaix inaugurera, le 28 mai, à 15 h., son siège, 46, rue du Général-Sarrail, en présence de M. Tirloy, délégué régional à la Famille, et des dirigeants des principales associations locales et régionales intéressant la natalité.

CERCLE ORPHEONIQUE LES XL. — Mercredi, à 18 h. 30, au local, répétition. Présence de M. le président d'honneur.

ETAT CIVIL

Naissances : Francine Carton, 47, rue Lodiae, à La Madeleine ; Chantal Delbecq, rue de la Paix, 13. — Serge Fautel, rue des Filatures, 7, cour Costier, 3. — Jacqueline Gallez, rue d'Alger, 425, cour St-Eloi, 8. — Michèle Demuntes, de Leers (Nord). — Joëlle Schwerzig, 195, rue de l'Ommelet. — Jean Carette, 99, rue de la Mackellerie.

Publications : Daniel Duquenne coiffeur, 4, rue du Havre, et Jeanne Gillemain, ongère, d'Hem. — Georges Roggemans, tourneur en fer, rue Vallon, 16, et Charlotte Desmons, confectionneuse, rue d'Alma, Fort Fresez, 4. — Maurice Mangeon, gardien de la paix, 50, rue de Tourcoing, et Simonne Vandeveide, employée de commerce, de Wattrelos. — Dubain Arcy, pompier, 61 bis, rue de la Conférence, et Marie Louise Nut, ouvrière d'usine, d'Estaimpuis. — Gustave Clercx, mécanicien, 89, rue Turgot, et Isabelle Terry, mécanographe, 219 bis, rue d'Alma. — Georges Hanson, employé de commerce, 1, Bois des Ecoles, et Raymonde Magermans, intérimaire, 123, rue d'Alma, propriété Vasseur, 25. — Jacques Philemmin, commerçant, 98, rue Roubaix, et Marie-Rose Fleurmau, bonnetière, 53, rue Van-Dyck, appart. 2. — Albert Van Monckhoven, négociant en tissus, 15, rue de l'Hospice, et Germaine Benistant, photographe, 27, Grand-Rue. — Robert Verlay, inspecteur de banque, rue du Faubourg de Roubaix, 215, à Lille, et Agnès Dedalle, a. p., 121, rue du Coq Français.

Décès : Louis Lefebvre, 3 mois, 8, rue de l'Arc. — Carlos Pottier, 81 ans, 7, rue Duguesclin. — Emile De Greef, charbonnier, 126, rue de France. — Céline Fiune, Vve Vanbesseen, 69 ans, rue du Moulin, 42, cour Dubar, 8. — Théophile Bracke, 50 ans, 12, rue de Cohem. — Marie Tibarghien, épouse Herbstar, 82 ans, 20, rue Gellée. — Sidonie Lintot, 73 ans, Vve Delneste 88 bis, rue Franklin.

FUNERAILLES

RIEUXEN-CAMBRESIS. — Les Funérailles de

Monsieur Camille CLAVON

Directeur d'Essais en retraite
Officier de l'Instruction Publique
Médaille d'Or de la Mutualité
Officier du Mérite Agricole

décédé à Rieux-en-Cambrésis, le 17 mai 1943, dans sa 80e année, auront lieu le **Vendredi 21 mai, à 11 heures**, en l'Eglise paroissiale. Inhumation au cimetière dudit lieu dans le caveau de famille. Réunion à la maison mortuaire, 1, rue Maurice Carnier, à dix heures quarante-cinq.

De la part de Madame CLAVON-LEMAIRE, son épouse ; Monsieur et Madame BARDEL-CLAVON, ses enfants et de toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part

CROIX

Vaccination antivariolique. — Il n'y aura pas de vaccination antivariolique gartuite samedi prochain.

Secours National. — Les bureaux du Secours National sont ouverts tous les jours de semaine, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 16 h. 30.

L'Assistance sociale reçoit tous les jours de 8 h. 30 à 11 h. 30 ; les lundis et jeudis, en outre, de 14 h. 30 à 16 h. 30.

Quelles que soient nos épreuves,

... n'oublions pas LA JOURNÉE DES MERES

Journée de toutes les Mamans qui méritent tant d'être fêtées.

Union Mutuelle Croisienne. — Les sociétaires sont priés d'assister aux funérailles de leur camarade M. Théodore Delannoy, lesquelles auront lieu jeudi, à 8 h. 30, en l'Eglise N.-D. de Lourdes.

Etat Civil. — Naissance : Decocker Christiane, rue des Ogiers, 314, née à la Maternité.

Décès : Delannoy Théodore, 79 ans, rue J. Jaurès, cour Etienne, 5.

WATTRELOS

Aux jeunes mamans. — Pour bénéficier de certains avantages, les mamans allaitant leur enfant sont invitées à se présenter au service du ravitaillement, 8e guichet. Elles devront se munir de leur carte d'alimentation, ainsi que d'un certificat médical attestant l'allaitement naturel. Les certificats qui auraient déjà été fournis depuis le 1er avril ne sont pas à renouveler.

Alcool à brûler. — Distribution des bons au service de ravitaillement, 8e guichet, jeudi 20, pour les foyers de quatre personnes et plus ne possédant pas de gaz, ainsi que ceux ayant à charge des enfants de moins de deux ans.

Etat civil. — Naissances : Claudine Clapuyt, rue des Pollus, 2. — Sabine Duflot, rue du Capotal Jean-Leclercq, 19.

Publications : Maurice Mangeon, gardien de la paix, rue de Tourcoing, 50, à Roubaix, et Simone Vandeveide, employée de commerce, rue du Sapin-Vert, rungee Duquesnoy, à Joseph Vanaudenhove, sculpteur, rue du Château, 40, à Lille, et Gérarda Vermeersch, e. p., rue des Trois-Pierres, 38. — Georges Devogel, boulanger, rue du Crétinier, 45, et Louise Blaick, couturière, rue Daubenton, à Roubaix. — Gaston Desplechin, garçon-boucher, rue du General-Sullmann, 174, à Tourcoing, et Marie Vaneenoo, coupeuse, rue des Pollus, 115. — Léon Fasseur, garde des communications, et Jeanne Curé, fille de salle, à Senneceу-le-Grand. — Albert Leclercq, employé, rue Archimède, 93 bis, 7, à Roubaix, et Jeanne Primo, cannetteuse, rue de Béthune, impasse Prut, 2. — Charles Deprez, tourneur, rue Louise de Bettignies, 32, et Albertine Soète, remailleuse, rue La Bruyère, 29, à Roubaix.

Décès : Marie-Louise Lepera, Vve Viaene, 80 ans, rue du Mont-à-Leux, 382. — Oscar Hautecœur, 66 ans, ourdisseuse, rue des Pollus, 2. — Désiré Decock, 72 ans, tisserand, rue du Nouveau-Monde, 8. — Ernest Renaud, 69 ans, a. p., rue des Pollus, 2. — Alois Van Steenkiste, 38 ans, manœuvre, rue des Pollus, 2. — Adeline Soubrie, 78 ans, rue des Pollus, 2.

MARCQ-EN-BARŒUL

Maison pillée. — Mme Philippot, née Audiard Merie, demeurant 35, rue du Boulevard, a déposé plainte pour vol de divers objets mobiliers commis à son domicile depuis mai 1940, époque à laquelle il a évacué.

Distribution du charbon. — 3e secteur (Plouich). — Garderie communale. — Jeudi 20 mai, de 8 h. 30 à 12 h. : Rues Plouich, Prévoyance, Charcot, Clemenceau, Astrid, Gouraud, Curie, Mangin, Paix, Magliori, Calmette, chem. Latéral, Pasteur, Ermitage, Tisserands, Saint-Pierre, Jeanne d'Arc, Boulevard, Impasse, Guermonprez, Louis Delos, Hautes Voies, Hericourt, Nouvelle, Eaux, Verts Prés, Saint-Valbert, Bolbec, Couvent, av. Schwobb, rues du Beffroi, Boulevard, République.

Paiement des soupes familiales. — Le paiement de la soupe aura lieu dans les différents secteurs, le jeudi 20 mai aux heures habituelles.

Consultation de nourrissons. — Elle aura lieu pour le quartier du Pont-Plouich, le jeudi 20, de 9 h. à 10 h., à l'école maternelle Cognacq-Jay, rue Philippe de Girard.

Communions solennelles du Bourg. — Grande fête religieuse à la paroisse Saint-Vincent, jeudi 20, en l'église du Bourg, confirmation de 410 enfants par S.E. le cardinal Liénart.

Dimanche 23, communions solennelles de 29 garçons et 37 filles.

Aux mères de famille. — Les mères de famille, ayant ou ayant eu cinq enfants et plus qu'ils soient ou non encore à leur charge, sont priées de se faire connaître dans les bureaux des secteurs, à l'occasion de la prochaine perception des feuilles de ravitaillement. Prière de se munir du livret de famille.

LILLE

SPECIALISES DANS LES VISITES DE CLAPIERS

Duchatel Gustave, 43 ans, journalier, 7, rue Gantois, et son frère Georges, 47 ans, 27, rue de Flandre, ont été surpris vers 3 h. 30, rue d'Esquermes, alors qu'ils circulaient nu-pieds, porteurs de sacs renfermant 4 lapins dérobés au préjudice de Mme Macquet, 13, rue de Lezennes. Ils ont en outre, reconnu avoir dérobé, il y a environ un mois, 4 poules, rue Halévy, et 3 lapins ailleurs. Les 4 lapins ont été restitués à Mme Maquet. Une perquisition effectuée à leurs domiciles n'a donné aucun résultat.

Les deux voleurs sont maintenant en prison.

Pluie de contraventions. — Au cours de la première quinzaine de mai, la police a relevé 348 infractions se détaillant comme suit : 25 pour infraction au signal d'arrêt, 62 pour infraction au sens unique, 6 pour circulation en des lieux interdits, 2 pour stationnement à l'angle de plusieurs rues ou en un lieu interdit, 6 pour embarras de la voie publique, 1 pour défaut d'éclairage, à une automobile, 1 pour défaut de numéro au numéro illisible à une automobile, 1 pour doublement dans un passage à niveau ou dans un carrefour, 13 pour doublement de tramway à gauche ou pendant son arrêt, 27 pour circulation avec bicyclette sur les trottoirs, 12 pour défaut de plaque d'identité ou de contrôle, d'appareil d'éclairage ou d'avertisseur sur une bicyclette, 6 pour transport d'une personne sur le cadre d'une bicyclette, 1 pour circulation à bicyclette dans un jardin public ou un marché couvert, 2 pour circulant à bicyclette, s'être accroché à un véhicule, 2 pour refus d'emprunter les passages éloutés, 8 pour circulation après l'heure réglementaire, 6 pour dépôt d'ordures sur la voie publique, 1 pour défaut d'occultation des lumières, et 165 divers.

Les vols du jour. — La police enquête sur plaintes de :

Mme Vve Denne, née Lefebvre, Léontine, 23, rue d'Aguesseau, pour vol de 1.450 fr., commis dans son sac à main au cimetière de l'Est.

— M. Lesay Michel, directeur de cinéma, 26, rue des Ponts de Comines, pour vol d'une photographie en couleur, d'une plaque de tôle portant l'inscription « Entrée » et de 30 caractères mobiles du tableau d'horaire, commis à « Lille-Actualités ». En outre, les aiguilles de la pendule électrique située dans le hall d'entrée ont été tordues.

— Guérente Marcel, étudiant, 11 rue des Stations, pour vol d'un pantalon, d'une culotte de golf et d'une canadienne.

— Mlle Féret Odette, 47, rue Jules Guesde, pour vol de son sac à main renfermant 130 fr., sa carte d'identité et la feuille d'allocation militaire de Mme Ségers, même adresse.

— Mme Vve Montagne, née Vandughe Marie-Thérèse, 6, place Vanhœnacker, pour vol de son fourre-tout avec son sac à main renfermant 150 fr., un titre de rente, sa carte d'identité et ses cartes individuelles de textile et de pétrole.

Un chauffeur armentiérois volait. — Un procès-verbal a été rédigé à l'encontre de Babelaere Marcel, 50 ans, chauffeur, à **Armentières**, 130, rue d'Ypres, pour vol d'une roue d'automobile, au préjudice de la Maison de transports Dubois, 92 rue de la Plaine, à Lille. Cette roue a été restituée ; elle se trouvait dans un café, rue Auguste Bonte, à **Lambersart**, où un acheteur éventuel serait allé la chercher.

Tribunal correctionnel

La combine. — Soudeur autogène, Omer Corbelin, domicilié à *Lille*, rue Princesse, avait installé une prise clandestine de gaz et avait ainsi consommé du gaz sans payer la moindre redevance. Il a été condamné à 2 mois d'emprisonnement. La Compagnie Continentale du Gaz, partie civile, a obtenu 1.200 francs de dommages-intérêts. Le Tribunal a en outre ordonné trois insertions dans la presse locale.

Escroquerie au prisonnier. — Massa Léon, rue des Sarrazins à *Lille*, avait déclaré à la femme d'un prisonnier qu'il était à même de faire revenir son mari moyennant le versement d'une somme de 5.000 francs. Il précisa qu'il était disposé à régler lui-même la moitié de cette somme. Son interlocutrice consentit à verser 2.500 francs et bien entendu, elle attend toujours le retour de son mari.

Massa a été condamné par défaut à 1 an d'emprisonnement.

Le bien d'autrui. — Pour vol d'un portefeuille contenant 7.000 francs commis au préjudice d'un camarade, 1 an d'emprisonnement par défaut à Jean Rubenschul, sans domicile fixe.

L'indélicatesse. — Maurice Scetens, au service de M. Pruvost, avait été chargé par ce dernier de régler une facture de 3.200 francs. Il partit avec les fonds qu'il détourna à son profit. Le Tribunal a infligé à Scetens 1 an et 1 jour d'emprisonnement et a décerné contre lui un mandat d'arrêt.

— 1 mois avec sursis à Elisabeth Bailleux, femme de ménage à *Lille*, rue Gambetta, pour vol d'argent, et d'effets divers.

— 2 mois à Henriette Debusschère, de *Tourcoing*, qui a dérobé des souliers et sandalettes.

— 1 mois avec sursis à Suzanne Penet, rue de la Guinguette à *Roubaix*, pour vol de bobines de laine, les mirettes de son pain, soit que le galibot touchant sa première paye, nous ramène au spectacle de l'éternelle enfance fièvre d'atteindre à l'âge d'homme, soit que l'exercice du pic lui fournisse une chanson de travail :

« Tap', pic, tape
» Corn' du diape,
» T'lame est fin' comme un poignard,
» L'veine est dure
» T'pointe est eûre,
» Rintr' dins l'carbon comme un dard. »

Partout l'ouvrier est si près de l'écrivain, et l'expérience des choses si près de la poésie, qu'en fait d'originalité, rien ne saurait le lui disputer.

Manoël Gabisto parle ainsi de Mousseron : « L'homme demeure dans son milieu, dans un milieu imprégné de détails précis des applications de la Science, formant son esprit de façon toute intuitive, sans se dérober aux obligations matérielles, unissant l'expérience des choses aux élévations de la poésie, tel était le cas dont on ne pouvait trouver l'explications ailleurs qu'au pays des terrils, des gaillettes et des corons ».

L'œuvre poétique de Mousseron est féconde et n'est pas près de s'éteindre.

Elle vivra longtemps encore, au pays d'Ostrevent cher à André Jurénil, en des vers où la sonorité verbale n'a d'égale que l'éclat de l'imagerie populaire, l'âme ardente de ce peuple de mineurs dont MOUSSERON est resté le compagnon de travail qu'ils entourent d'une affectueuse sympathie.

Marc CHOQUET.

Nos patoisants

JULES MOUSSERON

Poète-Mineur

(Ph. privée).

Parmi les illustrations septentrionales, *Jules Mousseron*, patoisant authentique, de la lignée des Brule-Maison et des Desrousseaux, occupe une place choisie dans le chœur des patoisants comme Jules Wateeuw, le « Broutteux » de Tourcoing, et Latulupe, le poète Lillois.

Mousseron a réalisé ce miracle d'être un poète délicat et le chantre du Pays Noir tout en continuant à descendre dans la mine et à œuvrer dans ses veines souterraines. La vie de ce poète aux mains noircies par le charbon est embellie par la noblesse du travail.

Le terroir

Ses amis André Jurénil et Manoël Gabisto m'ont dit ce que la modestie de Mousseront l'aurait empêché de révéler.

Le poète-mineur est né en 1868, à *Denain*, au cœur du pays noir, sous le ciel d'Ostrevent, endeuillé de terrils et comme voilé de rêve.

Il est de souche populaire : sa mère était une enfant du pays et son père, pupille de l'assistance publique, un « Parisien », comme on dit là-bas.

Il naquit comme un *Mouchon*, un *Misseron*, un *Mousseron*, comme on dit dans nos patois du Nord, en parlant du moineau familier et populaire, dont il prit l'homonyme allé.

Mousseron débuta à la mine à 12 ans, comme « galibot » ; il eut une enfance laborieuse et fréquenta les cours d'adulte ; il s'essaya à rimer en français.

Ce jeune homme studieux et sympathique, balbutiait, si on peut dire, un langage qui n'était pas le sien.

On parlait alors de décentralisation littéraire et émulation régionale. Les « Rosati » renaissaient, qui devaient lui décerner la Rose d'argent. Jules Mousseron se mit à rimer, en patois, le langage de son enfance. Il avait trouvé sa voie.

Les *Fleurs d'En Bas*, où l'on entend battre le cœur du peuple, où fleurissent ses espérances, ses joies et ses douleurs, commençaient d'éclore.

Le patois

Cependant, Mousseron continuait à descendre, chaque jour, à la « Fosse Renard », avec ses camarades, nullement grise par ses succès.

Il resta simple mineur, se composant, à son insu, « cette figure typique que l'humanité n'avait pas encore réalisée, et dont il pouvait, en ce siècle de la grande Industrie, achever les traits au prix de ses efforts persévérants, sur place, dans son cadre naturel, loin des sentiers battus. »

Il remit le patois à l'honneur.

Le patois n'est pas, comme d'aucuns l'ont prétendu, un langage corrompu et grossier, c'est autre chose.

« Le patois est le langage du peuple et des paysans, particulier à chaque province », nous dit l'Académie Française. Cette définition est plus conforme à la vérité et n'a rien de désobligeant.

Le patois a une histoire littéraire ; c'est le vieux français que parlaient nos ancêtres ; il exhale une saine poésie.

Vers le milieu du siècle dernier, Escallier disait :

« Si, ce qui constitue la richesse réelle d'une langue est d'avoir le plus de ressources d'expressions, on peut dire que la vieille langue qui s'est réfugiée dans le patois était infiniment plus riche que notre langue moderne.

« En habillant la langue de grandes phrases à queues et de vertugadins, on n'a fait qu'embarrasser sa marche. »

Le patois est, en effet, coloré, précis, direct et d'une verdeur pittoresque.

Ceux qui ont approché Mousseron demeurent conquis par son manque total de pose ou de prétentions, sa réserve timide, sa cordialité simple et douce.

Le chantre de la mine

Aux *Fleurs d'En Bas* firent suite les *Croquis au charbon*, dont je détache *L'Souris du fond*, d'où s'exhale une émotion délicate :

« Approch' souris, m' boun' p'tiot' biète,
» N'euch' point craint', j'n'te ferai rien.
» Té vos ; j'vas esqueuta m'malette
» Pour mi t'donner des miettes d'pain.
» Du mineur t'es l'compagn' fidèle ;
» Il a queu vire t'fin musiau.
» Au fond de l'foss', t'en li rappelle
» El jour et l'gazouill'mint d'oslau.

Son troisième recueil, *Feuillets noircis*, paru en 1901, apporta dans une forme plus sévère, au charme attendri, ou s'affirme la maturité.

La renommée était venue, consacrant l'œuvre du poète mineur et dépassant les frontières locales.

En 1904, paraissent *Coups de pics et coups de plume*, qui illustrent, une fois encore, ses dons de poète, dont la « veine n'est pas tarie ».

Mousseron fut choyé par la presse de province et de Paris.

Un journaliste nous dit : « Ce pays noir, dont il est de mode de faire mention de temps en temps, le voilà... »

Avec Mousseron, vous trouvez autre chose que des prétextes à littérature et de vains desseins d'idéaliser, à l'aide de symboles de rencontres, une vie dont s'effraie le simple spectateur.

Ses ornements à lui sont tirés de la chose même. Soit qu'il s'égaie de la petite souris, compagne du mineur dans la fosse, qui lui partage les miettes de son pain, soit que le galibot touchant sa première paye, nous ramène au spectacle de l'éternelle enfance fièvre d'atteindre à l'âge d'homme, soit que l'exercice du pic lui fournisse une chanson de travail :

« Tap', pic, tape
» Corn' du diape,
» T'lame est fin' comme un poignard,
» L'veine est dure
» T'pointe est eûre,
» Rintr' dins l'carbon comme un dard. »

Partout l'ouvrier est si près de l'écrivain, et l'expérience des choses si près de la poésie, qu'en fait d'originalité, rien ne saurait le lui disputer.

Manoël Gabisto parle ainsi de Mousseron : « L'homme demeure dans son milieu, dans un milieu imprégné de détails précis des applications de la Science, formant son esprit de façon toute intuitive, sans se dérober aux obligations matérielles, unissant l'expérience des choses aux élévations de la poésie, tel était le cas dont on ne pouvait trouver l'explications ailleurs qu'au pays des terrils, des gaillettes et des corons ».

L'œuvre poétique de Mousseron est féconde et n'est pas près de s'éteindre.

Elle vivra longtemps encore, au pays d'Ostrevent cher à André Jurénil, en des vers où la sonorité verbale n'a d'égale que l'éclat de l'imagerie populaire, l'âme ardente de ce peuple de mineurs dont MOUSSERON est resté le compagnon de travail qu'ils entourent d'une affectueuse sympathie.

Marc CHOQUET.

L'inconduite. — Marguerite Meretel, 23 ans, 42, rue Henri Loriden à *Tourcoing*, est condamnée par défaut à 6 mois d'emprisonnement pour adultère.

Le colis du camarade. — Yvonne Leloy, 229, rue des Postes à *Lille*, rendant visite à une personne, remarquait que celle-ci préparait un colis destiné à son fils, actuellement en Allemagne. Elle déclara qu'elle pouvait remettre ce colis à un camarade de son fils qui était précisément en permission à Lille, ce qui économiserait ainsi des frais d'envoi. Satisfaction fut donnée à sa requête, mais Yvonne Leloy conserva le colis et détourna à son profit les denrées qu'il contenait : biscuits, miel, pain d'épice, ainsi que du tabac.

Le Tribunal lui a infligé par défaut 6 mois d'emprisonnement.

Les denrées contingentées. — Denise Casse, femme Van Horck, commerçante à Tournai, a vendu en France 6 kilos de pâtes sans tickets ; en outre, celle-ci a majoré sensiblement le prix de ces pâtes. Poursuivie pour ces deux délits et pour création de commerce sans autorisation, on lui reprochait en outre d'avoir voulu offrir une somme de 1.000 francs à un inspecteur de police pour obtenir son élargissement. Elle a été condamnée à 20 jours d'emprisonnement et à 2.000 francs d'amende.

Violent. — Albert Debaets, 36 ans, domicilié à *Roubaix*, a brisé deux glaces dans un café tenu par M. Termote. Il a été condamné à un mois d'emprisonnement et à 1.000 francs d'amende.

Au Conservatoire

Une audition des élèves des classes de chant et d'orgue, de Mme **Hugé-Fontaine**, pour le chant, et de M. Lecocq, pour l'orgue, aura lieu dimanche à 14 h. 30, au Conservatoire, sous la présidence de MM. Paul Dehove, Maire de Lille, et Edmond Gaujac, directeur du Conservatoire. Les places peuvent être retenues au Conservatoire de 15 à 18 h., à partir du mercredi 19.

ARMENTIERES

Le gala pour les prisonniers

Le deuxième gala organisé au profit des prisonniers par M. Leveau, directeur du Casino, a obtenu un succès aussi grand que le premier. La salle était pleine. M. Dufour, maire, présidait, entouré des membres du Comité. A l'entr'acte, M. Antoine Debosque, vice-président du Comité, remercia le public, les artistes et le Directeur du Casino pour le beau succès obtenu au profit des prisonniers.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle-Lehouck (Téléphone 4.85) sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 16 heures.

A TRAVERS LA VILLE

Le quatrième larron. — Nous avons signalé, il y a quelques jours, le trafic de viande découvert chez Jean Poiteau, 18, rue des Girondins, où Emile Leman, de **Neuville-en-Ferrain**, et Léon Dumortier, 122, rue Voltaire, avaient été surpris découpant une pièce de bœuf volée chez M. Hourquin, chaussée Denis Papin. Un complice, Albert Coquel, 19, rue des Girondins, qui vient d'être inculpé, a été arrêté et déféré au Parquet.

Trop gourmande. — Mme Retz, 17, rue de Mouscron, fera l'objet de poursuites, pour avoir touché et utilisé les tickets de rationnement de son mari, qui a quitté Tourcoing depuis le 11 Novembre 1942.

Soyez en règle. — Procès-verbal a été dressé à l'encontre de Mlle Suzanne Logis, 10 bis, boulevard Gambetta, pour non renouvellement de sa carte d'identité d'étranger.

Vol dans un café. — Mme D'Hulst, cafetière, 8, rue d'Havre, a déposé plainte pour vol d'un sac à main contenant 300 frs et des papiers, qui était accroché au guidon de sa bicyclette, dans son café.

Défense passive

Il est rappelé aux propriétaires locataires ou gérants d'immeubles qu'ils sont dans l'obligation de signaler dans les caves par un cadre très apparent d'un mètre carré au moins, largement tracé sur les murs soit à la chaux, soit à la peinture blanche, les parties de mur qui pourraient être rapidement démolies pour donner accès aux caves voisines.

Les contrôleurs chargés de la vérification de ce travail ont constaté très souvent l'inexécution de ces prescriptions.

Le public est de nouveau informé que des avertissements taxés seront dorénavant infligés aux indifférents.

LES SECOURS EXCEPTIONNELS AUX HABITANTS PRIVES DE RESSOURCES

Le paiement des secours exceptionnels aux habitants privés de ressources pour la première quinzaine de mai aura lieu au bureau de bienfaisance, le lundi 24, de 8 h. 30 à 9 h. 30, numéros impairs ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, numéros pairs.

SECOURS NATIONAL

L'échange des vêtements usagés en son état contre remise de bons d'achat, aura lieu jeudi 20, de 14 à 15 h. 30, au siège du S.N., à Tourcoing, 23, rue de Gand.

HALLUIN

CONSTITUTION D'UNE SECTION DE LA LIGUE FRANÇAISE POUR LE RELEVEMENT DE LA MORALITE PUBLIQUE

La Ligue Française pour le Relèvement de la Moralité Publique compte à Halluin un si grand nombre de membres qu'il était devenu nécessaire de les grouper en section et de mettre à la tête de cette section une commission dûment mandatée.

Répondant à l'invitation que leur avait adressée l'actif délégué dans la commune de la Ligue de Moralité, M. Louis Huard, les adhérents se sont réunis à la Maison de la Famille, 4, rue de l'Eglise, afin de procéder à l'élection du Comité.

Parmi les personnes qui entouraient M. Huard, se trouvaient : M. Paul Deabucquois, adjoint au maire ; M. Pierre Defretin, président du Comité local de Coordination et d'Action des mouvements familiaux ; MM. Paul Delangre et Jean Sion-Defretin, du Comité de l'Union des Familles Nombreuses ; M. Jules Suys, directeur de la Maison de la Famille, etc.

Le délégué à la propagande de la Ligue fit un exposé des buts poursuivis par cette association et résuma l'action menée depuis six mois dans la commune. Il proposa que dorénavant ait lieu, au moins deux fois par an, une assemblée de tous les membres de la section, tandis que chaque mois, se réunirait le Comité de Vigilance.

A la suite des votes suivants il fut ensuite procédé, ce Comité restreint se trouva ainsi composé : Président d'honneur : M. Raymond Beernaert ; Président : M. Louis Huard ; Vice-Président : M. Gilbert Declercq-D'Halluin ; Secrétaire-Trésorier : M. Pierre Demeestère ; Commissaires : MM. Paul Deebucquois, fils, Albert Guilbert, Jules Suys et Joseph Toulemonde.

Après échange de vues, il fut en outre décidé que deux sous-sections seraient prochainement créées, l'une groupant les jeunes h